

Déclaration de la CFE-CGC Métiers de l'emploi CSE extraordinaire du 25/08/2026

Objet : Vote défavorable sur le projet d'évolution de la DGA Tech dans le cadre de la nouvelle organisation de la Direction Générale

La CFE-CGC Métiers de l'emploi a pris connaissance du projet de réorganisation de la DGA Tech et, après analyse approfondie du rapport d'expertise du cabinet DEGEST, nous avons décidé de porter un avis défavorable.

Nous ne votons pas contre le changement, mais nous votons contre une méthode. Nous refusons une réorganisation qui semble avoir été conçue dans des bureaux de la Direction Générale, sans la participation de ceux qui font vivre la technologie au quotidien : les agents de terrain.

Notre opposition repose sur trois piliers critiques :

- 1.** Une conduite de projet qui ignore la réalité du travail. Le rapport d'expertise est sans appel : la démarche est « minimaliste ». L'information transmise est lacunaire, les questions des agents restent sans réponse et l'analyse des risques est incomplète. On nous parle de « transition fluide », mais on occulte la réalité : une charge de travail déjà critique, marquée par une hausse de 14,5 % des heures supplémentaires en un an. On ne peut pas construire l'avenir sur une base de fatigue organisationnelle déjà avérée.
- 2.** Une menace directe sur l'expertise et la sécurité de l'établissement. Le projet prévoit le transfert du département Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) vers la Direction Générale. Sous couvert de « cohérence », ce mouvement risque de briser des collectifs de travail soudés et de dégrader la réactivité opérationnelle indispensable à notre cybersécurité. En éloignant la gouvernance de l'expertise technique, on ne fait pas que déplacer des cases sur un organigramme : on fragilise la capacité de France Travail à répondre aux menaces numériques et aux exigences de la loi Plein Emploi.
- 3.** Un risque majeur pour la santé et l'identité des agents. Nous refusons que l'optimisation organisationnelle se fasse au détriment de la santé mentale. Le passage au mode « Produit » et à l'organisation matricielle, sans accompagnement réel, va accroître l'intensité du travail et la charge mentale. De plus, nous alertons sur l'incertitude qui plane sur les conditions d'emploi. Entre les doutes sur le maintien des acquis sociaux, le télétravail et les parcours professionnels, ce projet crée un sentiment d'insécurité qui est, en soi, un risque psychosocial majeur.

En conclusion, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi demande :

La suspension de la validation de ce projet tant que des réponses écrites et précises n'auront pas été apportées sur les parcours professionnels et la charge de travail réelle.

Une véritable analyse de l'activité qui ne se contente pas de questionnaires de direction, mais qui écoute le travail réel.

Des garanties fermes et écrites sur le maintien des acquis sociaux et des conditions de travail.

Nous ne sacrifions pas l'expertise et la santé des agents sur l'autel d'une réorganisation incomplète et subie.